



Divorcer de manière rapide

La procédure de divorce présente toujours des difficultés. De plus, elle est longue et onéreuse. Pour plus d'économie et un gain de temps, optez pour le **divorce par consentement mutuel**, moins ruineux et surtout rapide.

Conditions sine qua non du divorce

Accord des époux pour une **séparation en bon terme**.



Avantages

Les **cabinets d'avocats** proposent deux de leurs avocats pour chaque époux afin d'assurer la **contrebalance** et l'**égalité** du divorce dans l'intérêt des deux parties.



Moins coûteux

Environ
2 000 €



Simple

Une seule audience
devant le juge



Rapide

Prononcé du jugement
entre **1 à 6 mois**

Points clés du divorce

Les époux doivent se mettre d'accord sur tout

- La **garde** et la **résidence des enfants**, les modalités de visite
- Le montant de la **pension alimentaire** et prestation compensatoire s'il y a lieu
- Le sort du **logement familial** et des autres biens communs
- Le **paiement des impôts**

Le déroulement de la procédure



1 Convention de divorce par consentement mutuel

Négociation et rédaction de la « **convention de divorce par consentement mutuel** » sur assistance des avocats respectifs. La convention doit être équitable et profitable à chacun des époux.

2 Dépôt de la requête conjointe de divorce devant le juge des affaires familiales

La requête comprend :

- Formulaire en ligne dûment rempli ;
- Convention de partage dûment signé ;
- Une copie du livret de famille ;
- Les actes de naissance de chacun des époux et ceux de leurs enfants ;
- Une copie des attestations carte Vitale des deux époux ;
- Toutes les informations concernant la situation du couple et les modalités de partage.